

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL

PROGRAMME ANNUEL 2024

AAO N°17/ CPMP/MA/DAR/ 2024

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM), paru dans le site de l'ARMP.
2. La Direction de l'Aménagement Rural a obtenu dans le cadre du Programme annuel 2024, des fonds afin de financer certaines activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture et l'installation du matériel de clôture barbelé en cinq lots distincts :

Lot 1 : fourniture et installation 385 250 ml dans les Wilayas du Brakna, Trarza et Tagant ;

- Lot 2 : fourniture et installation 356 500 ml dans les Wilayas du Hodh Gharbi et Assaba.
- Lot 3 : fourniture et installation 241 500 ml dans les Wilayas du Gorgol et Guidimagha.
- Lot 4 : fourniture et installation 200 000 ml dans la Wilaya du Hodh Charghui.
- Lot 5 : fourniture et installation 100 050 ml dans les Wilayas de l'Adrar, Tiris Zemour et Inchiri.

Ce matériel sera fourni et installé dans le délai indiqué ci-dessous :

LOT1 et LOT2	Ne dépassant pas 6 mois
LOT3, LOT4 et lot5	Ne dépassant pas 4 mois

3. La Direction de l'Aménagement Rural sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le marché relatif à la fourniture et l'installation du matériel de clôture en cinq lots distincts conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché.

4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Service Marché/DAF du MA

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Trois Mille (3.000 MRU) au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau du Service des marchés du Ministère de l'Agriculture.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années au moins, égal à :

Lot	Montant en MRU
LOT1	62 500 000
Lot2	58 000 000
LOT3	39 000 000
Lot 4	32 500 000
LOT5	16 000 000

- Le candidat doit disposer d'une attestation d'autofinancement de :

Lot	Montant en MRU
LOT1	32 000 000
Lot 2	29 700 000
LOT3	20 000 000
Lot 4	16 700 000
LOT5	8 400 000

Capacité technique :

Avoir réalisé un (01) marché similaire de clôture en fil de barbelé au cours des cinq dernières années, Ce marché doit être attestés par une entité publique ou parapublique (**Fournir la page de garde, la page de signature du Marché, le PV de réception et l'attestation de bonne exécution**)

Les volumes (quantités) de ces marchés similaires sont détaillés dans le tableau suivant:

LOT	Marché Similaire (en ml)
LOT1	245 000
LOT2	230 000
LOT3	190 000
LOT4	140 000
LOT5	70 000

8. les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission en Ouguiya d'un Montant :

LOT	Montant en MRU
LOT1	1 100 000
LOT2	1 000 000
LOT3	700 000
LOT4	600 000
LOT5	300 000

La validité des offres doit être de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent être remises au plus tard **Le 03/06/2024 à 12 H00 TU** à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du MA, Immeuble Mouna deuxième étage Avenue Mokhtar Ould DADDAH Nouakchott-Mauritanie.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **Le 03/06/2024 à 12 H 00 TU** à l'adresse ci-dessus.

11. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.

13. Un candidat peut soumissionner à l'ensemble des lots mais ne peut être attributaire de plus de deux lots.

14. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés sur le site de l'ARMP.

**Le Secrétaire Général du MA
AHMED SALEM EL ARBI**